

LES NOUVELLES ORGANISATIONS DU TRAVAIL APRÈS LA PANDÉMIE

Points de vue et perspectives selon
les « salariés de bureau » de
six pays européens

Septembre 2022







Fondation
Jean Jaurès

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

BVA



Les répondants

- **3 388 salariés de bureau** (dont le travail ne nécessite pas forcément une présence physique sur leur lieu de travail et qui peuvent télétravailler) **de 6 pays européens**, issus d'un échantillon représentatif de salariés :
 -  564 salariés de bureau français (*au sein de 1003 salariés*)
 -  572 salariés de bureau allemands (*au sein de 1005 salariés*)
 -  552 salariés de bureau suédois (*au sein de 1006 salariés*)
 -  568 salariés de bureau espagnols (*au sein de 1003 salariés*)
 -  532 salariés de bureau finlandais (*au sein de 1006 salariés*)
 -  600 salariés de bureau polonais (*au sein de 1004 salariés*)
- La représentativité de chaque échantillon de salariés est assurée au sein de chaque pays par la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, région et catégorie socio-professionnelle.



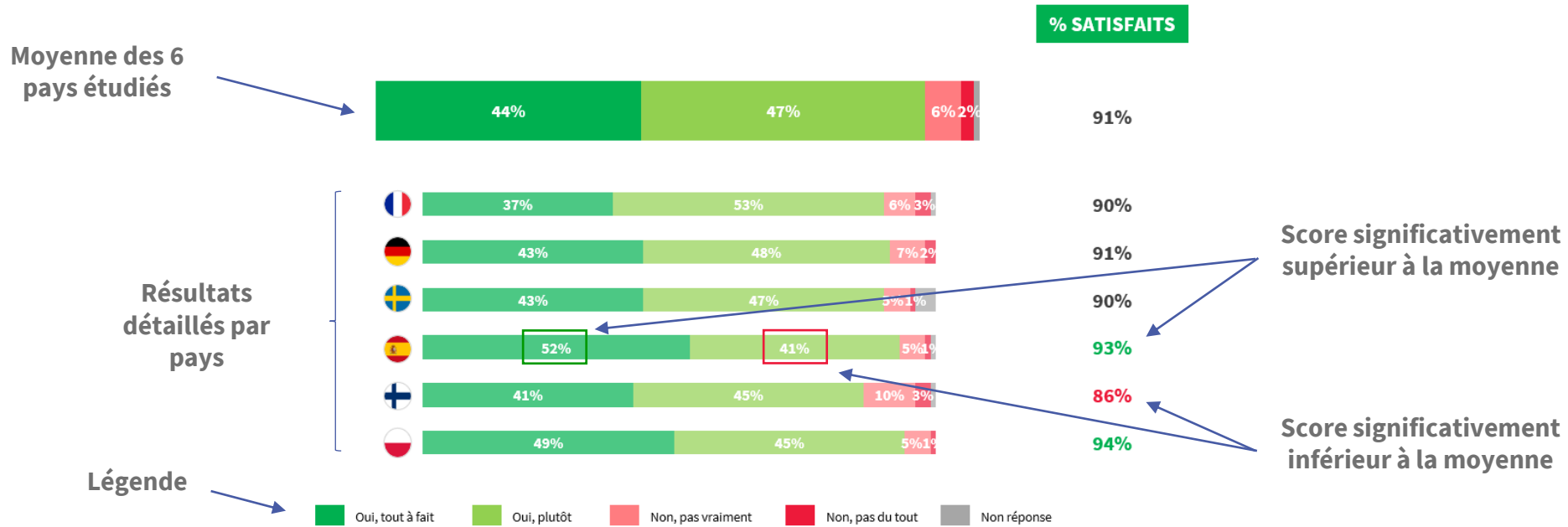
Mode de recueil : online

- Échantillon interrogé en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview)



Dates de terrain

- Le terrain a été réalisé du 6 au 13 juillet 2022



Significativités

« % ou % »

Différences significatives par rapport aux résultats globaux, avec un intervalle de confiance à 0,95.

Exemple de lecture :

- 93% des salariés de bureau espagnols sont satisfaits. Ce score est statistiquement supérieur à la moyenne des 6 pays (91%). Cela signifie que l'on peut affirmer qu'il y a 95% de chance qu'il y ait bien une différence et que cette dernière n'est pas due au hasard.



RÉSULTATS DÉTAILLÉS

1.

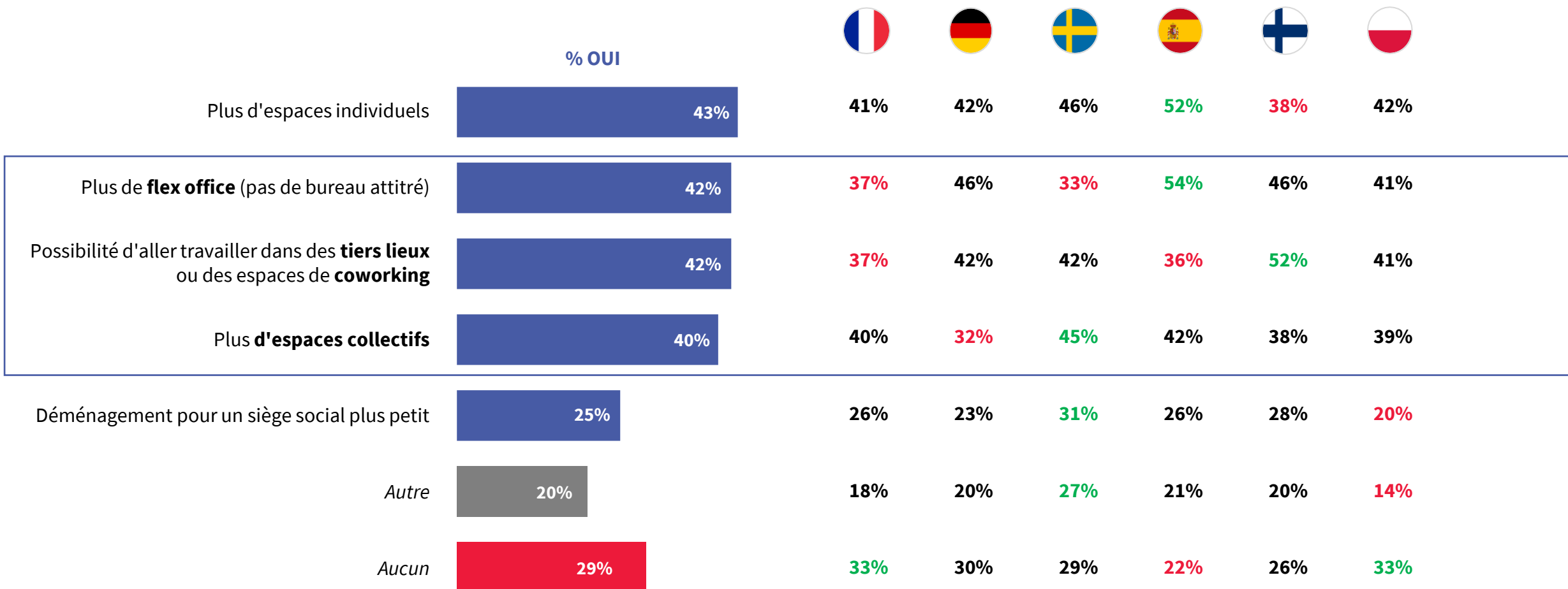
LES TRANSFORMATIONS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL DEPUIS LA PANDEMIE



LES ESPACES DE TRAVAIL

Q6. Depuis la pandémie votre entreprise / administration / association a-t-elle modifié durablement l'organisation de votre espace de travail en recourant à l'une ou plusieurs des solutions suivantes?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU

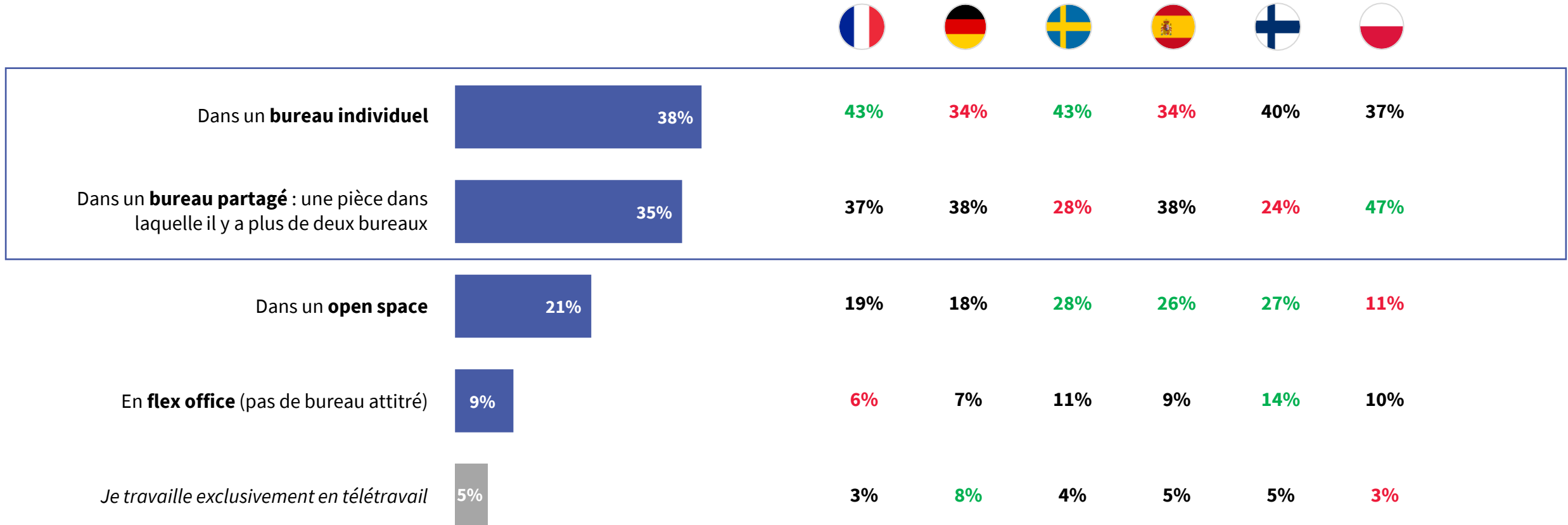


TOTAL SUPÉRIEUR À 100% CAR PLUSIEURS RÉPONSES ÉTAIENT POSSIBLES.

NÉANMOINS, LES BUREAUX, QU'ILS SOIENT INDIVIDUELS OU COLLECTIFS, RESTENT ENCORE LA NORME PAR RAPPORT AUX OPEN SPACE OU AU FLEX OFFICE

Q2. Les jours de travail au bureau, travaillez-vous...

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU

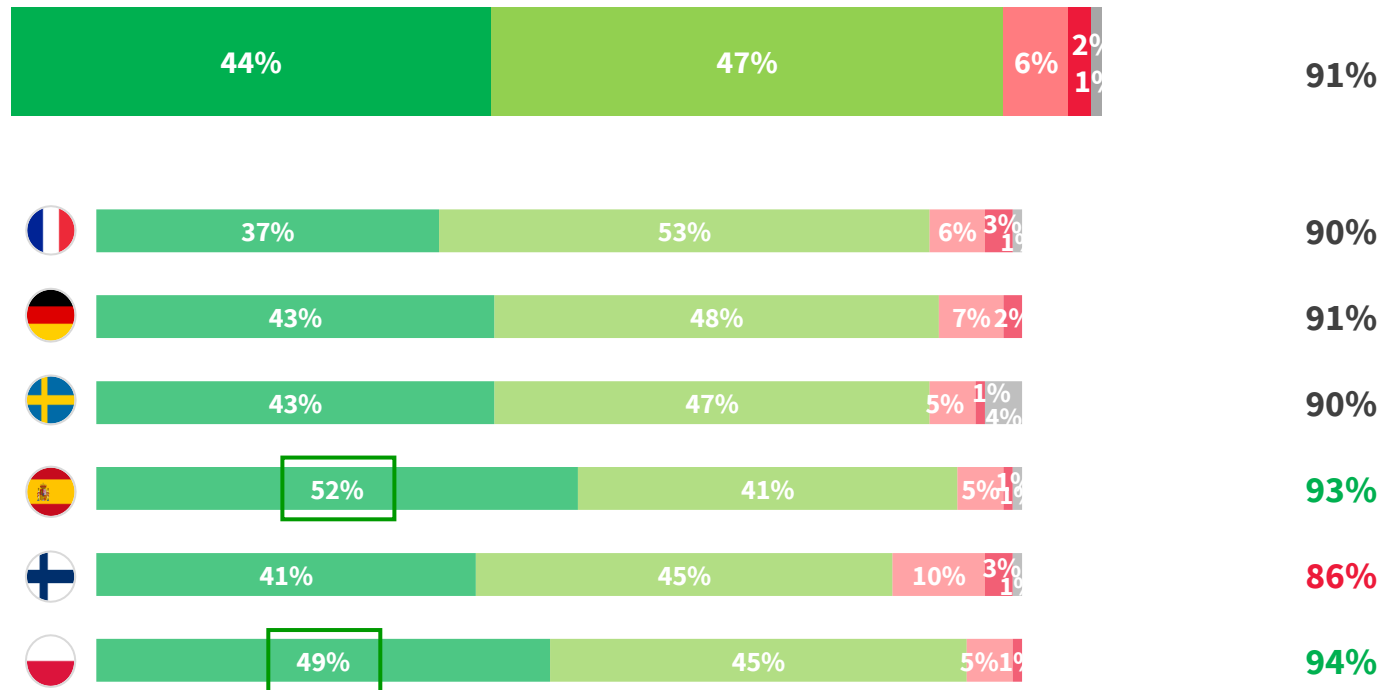


TOTAL SUPÉRIEUR À 100% CAR PLUSIEURS RÉPONSES ÉTAIENT POSSIBLES.

Q2bis. Etes-vous satisfait de cette organisation de travail ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU

% SATISFAITS



Les salariés de bureau **âgés de plus de 50 ans** sont encore plus satisfaits par cette organisation du travail.

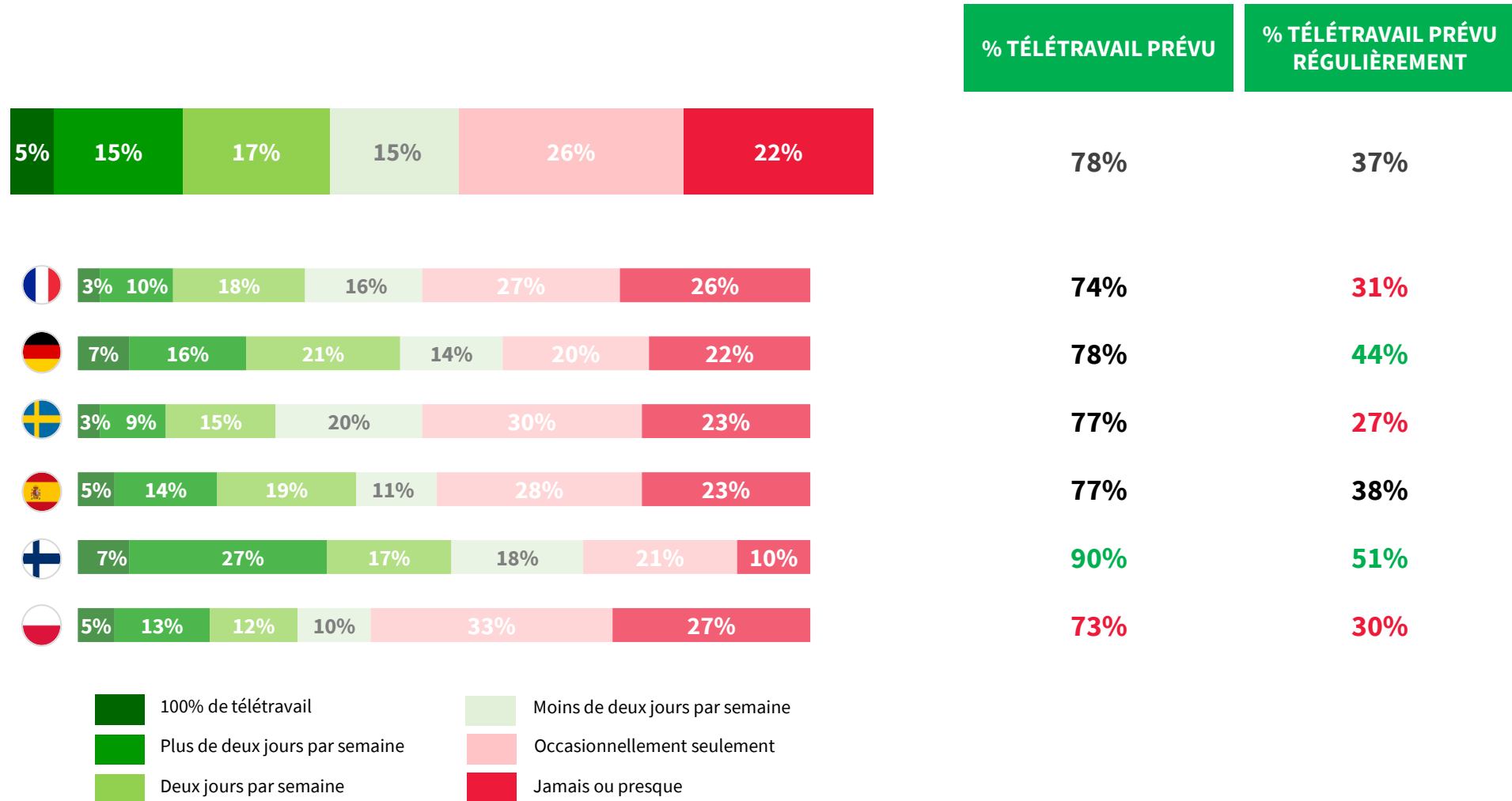
■ Oui, tout à fait
 ■ Oui, plutôt
 ■ Non, pas vraiment
 ■ Non, pas du tout
 ■ Non réponse

LE TÉLÉTRAVAIL

PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS DE BUREAU AFFIRMENT QUE LE TÉLÉTRAVAIL EST PRÉVU DE MANIÈRE RÉGULIÈRE AU SEIN DE LEUR ORGANISATION

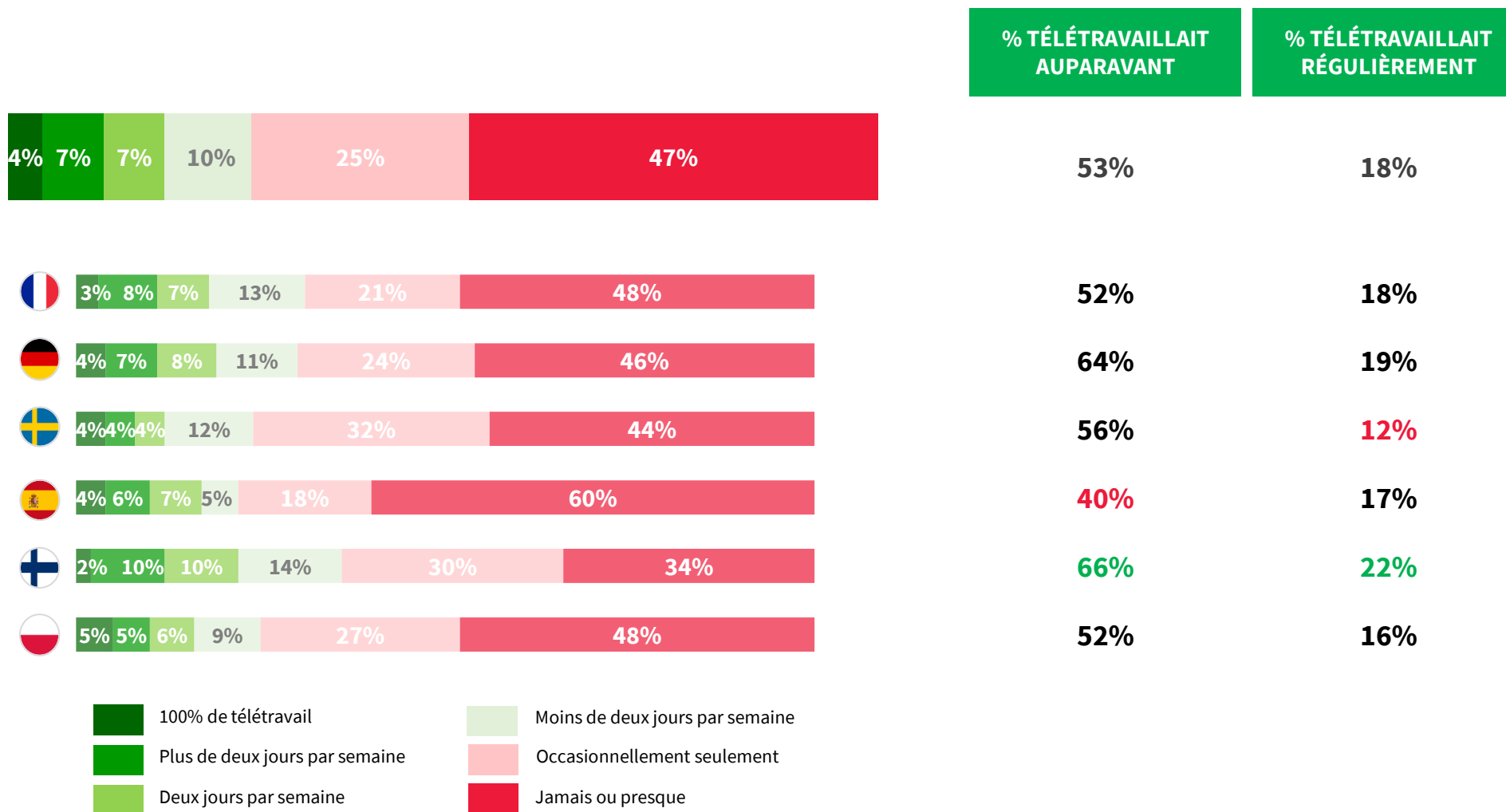
Q4. Actuellement ou dans un futur proche, à quel rythme votre entreprise / administration / association a-t-elle prévu le télétravail ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU



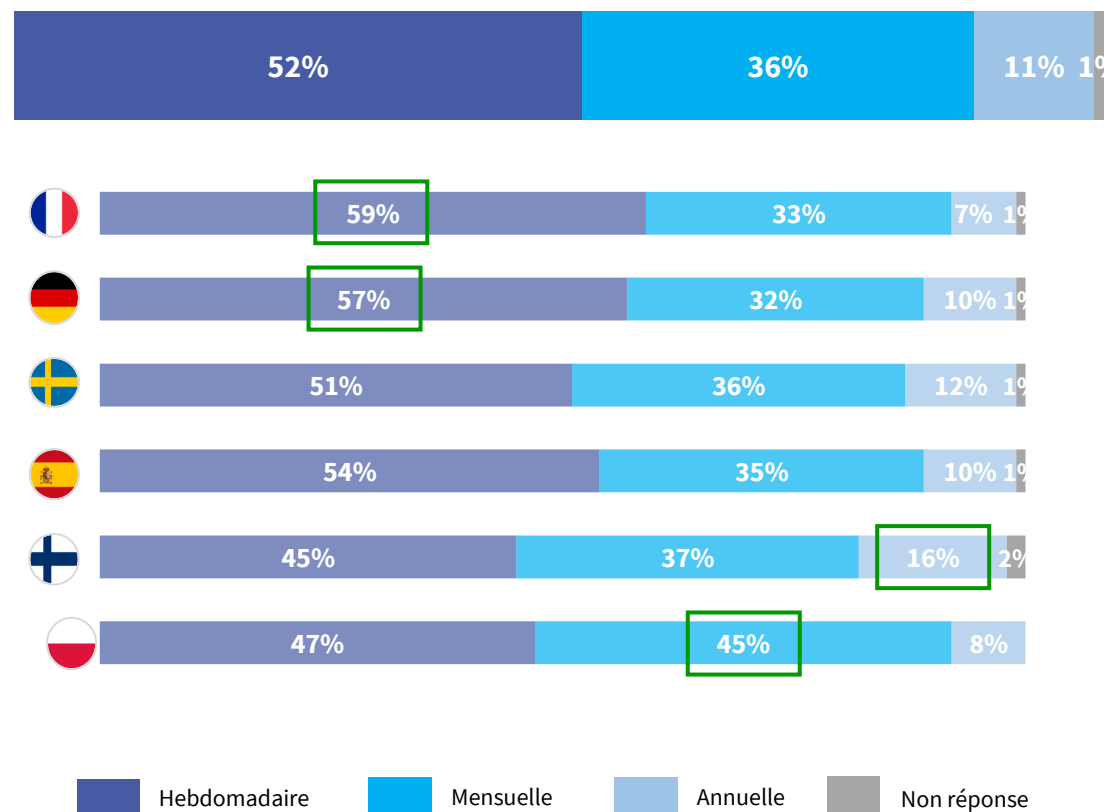
Q3. Avant la pandémie, à quel rythme télétravailliez-vous ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU



Q5. Le nombre maximal de jours de télétravail autorisés dans votre organisation est-il exprimé sur une base hebdomadaire, mensuelle ou annuelle ?

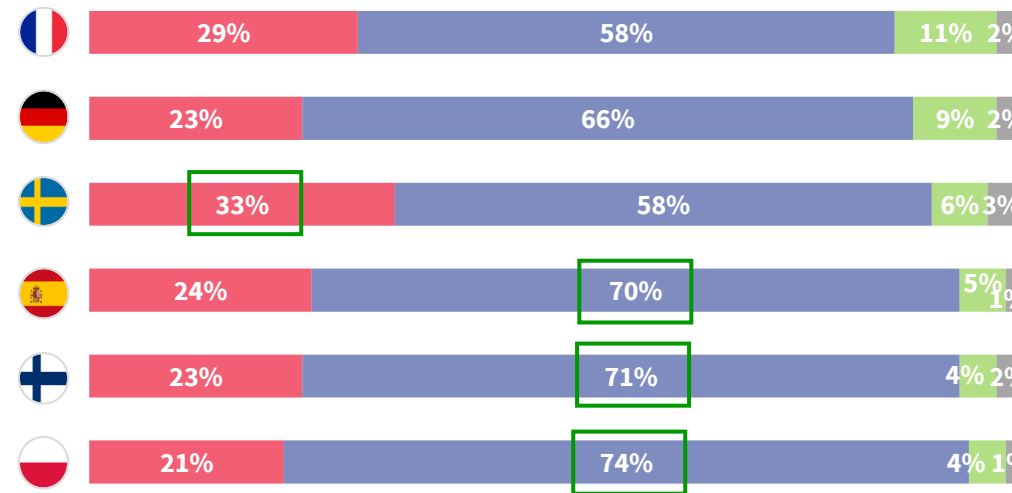
BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU DONT L'ENTREPRISE A PRÉVU DU TÉLÉTRAVAIL



LA MAJORITÉ DES SALARIÉS DE BUREAU JUGE QUE, DANS LEUR ORGANISATION, LES POSTES POUVANT S'EXERCER À DISTANCE SONT DÉSORMAIS AUSSI IMPORTANTS QUE CEUX DEVANT SE RÉALISER EN PRÉSENTIEL

Q9. Diriez-vous que dans votre entreprise / administration / association, les fonctions ou les postes qui ne nécessitent pas d'être présent au bureau pour les exercer et qui peuvent se réaliser à distance (télétravail) sont...

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU

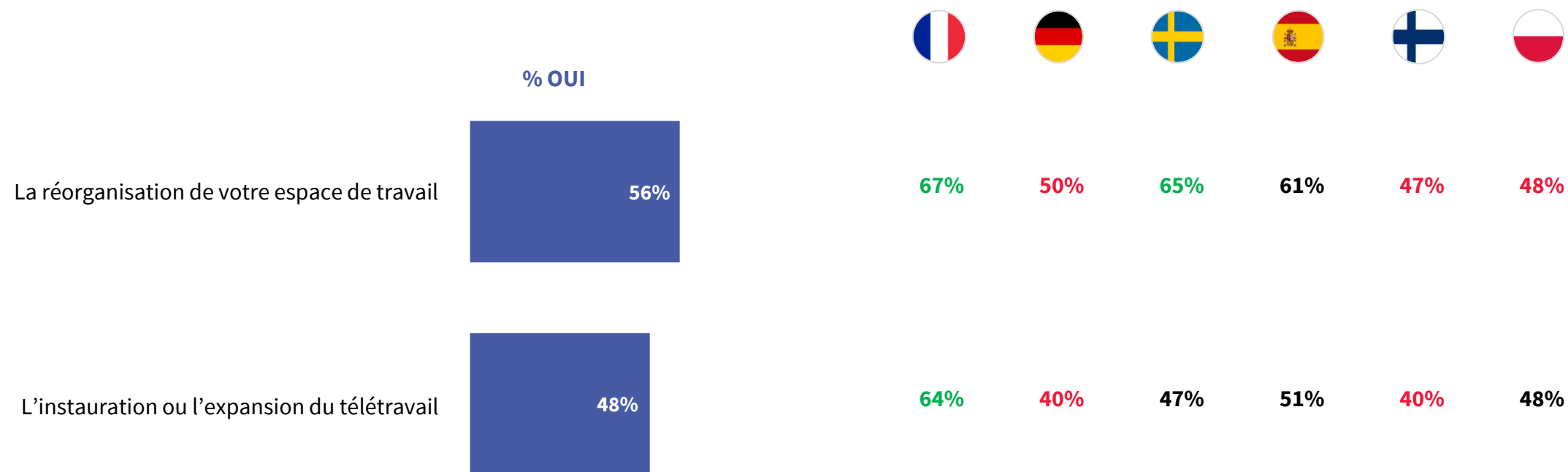


■ Moins importants que les postes devant s'exercer en présentiel
■ Aussi importants que les postes devant s'exercer en présentiel
■ Plus importants que les postes devant s'exercer en présentiel
■ Non réponse

LES ACCORDS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

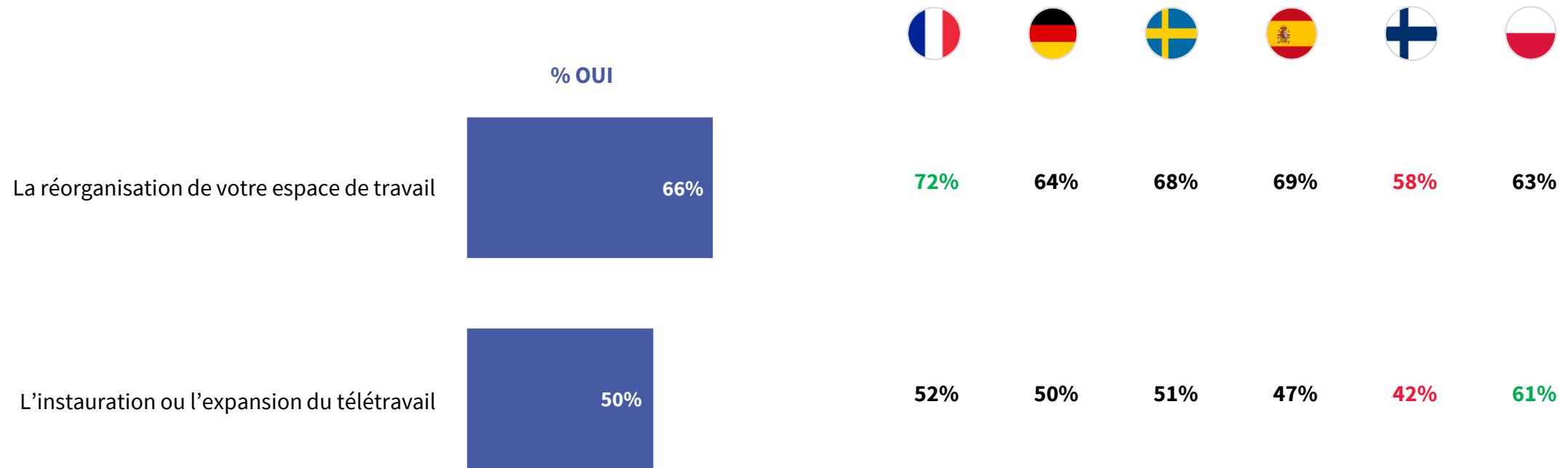
Q8. Votre entreprise / administration / association a-t-elle signé un accord collectif concernant...

BASE : A CEUX DONT L'ENTREPRISE/ADMINISTRATION/ASSOCIATION A RÉORGANISÉ L'ESPACE DE TRAVAIL OU À CEUX POUR QUI LE TÉLÉTRAVAIL A ÉTÉ INSTAURÉ OU A AUGMENTÉ DEPUIS LA CRISE



Q7. Avez-vous été associé (soit personnellement, soit par le biais des représentants du personnel ou syndicaux) aux décisions concernant...?

BASE : A CEUX DONT L'ENTREPRISE/ADMINISTRATION/ASSOCIATION A RÉORGANISÉ L'ESPACE DE TRAVAIL OU À CEUX POUR QUI LE TÉLÉTRAVAIL A ÉTÉ INSTAURÉ OU A AUGMENTÉ DEPUIS LA CRISE



2.

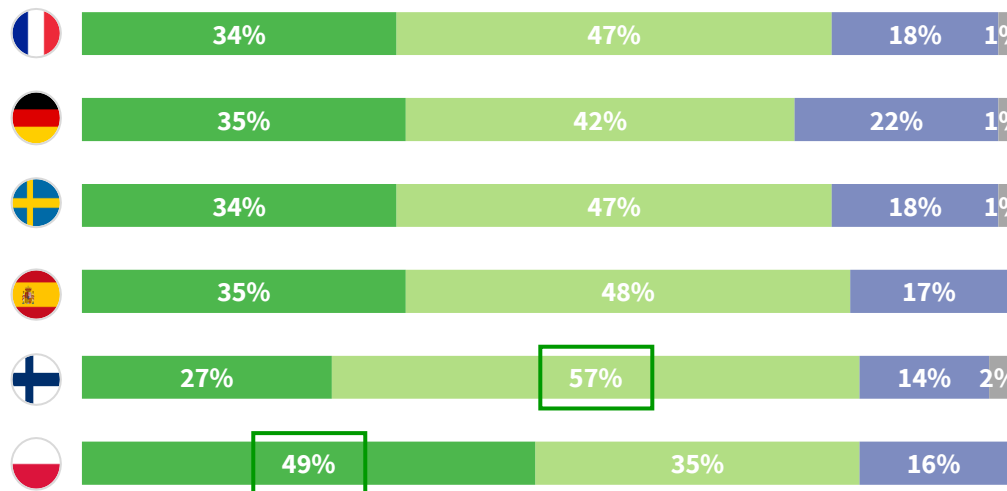
PERCEPTION DES NOUVELLES ORGANISATIONS DU TRAVAIL



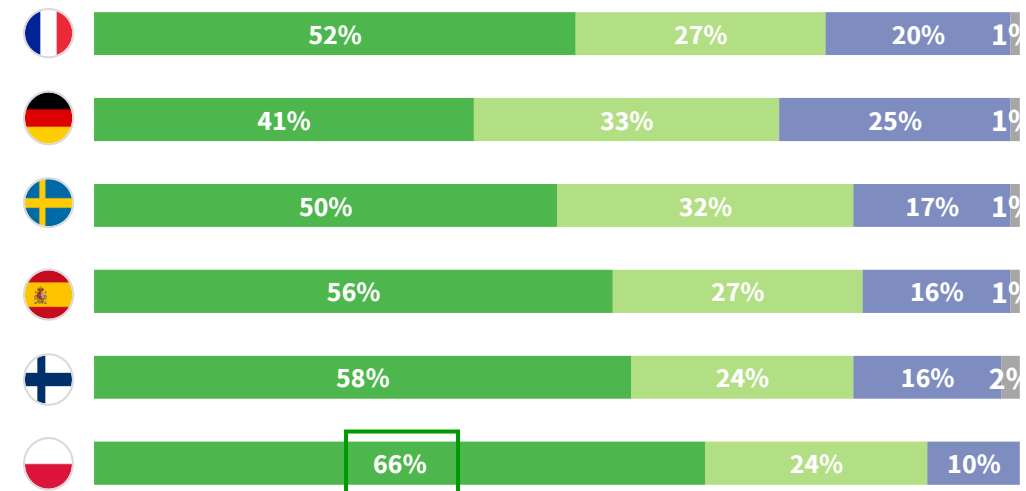
Q17. Selon vous, les différentes actions suivantes sont-elles plus efficaces en présentiel ou en distanciel ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU

L'EXÉCUTION DE VOS TÂCHES INDIVIDUELLES



L'EXÉCUTION DE VOS TÂCHES COLLECTIVES

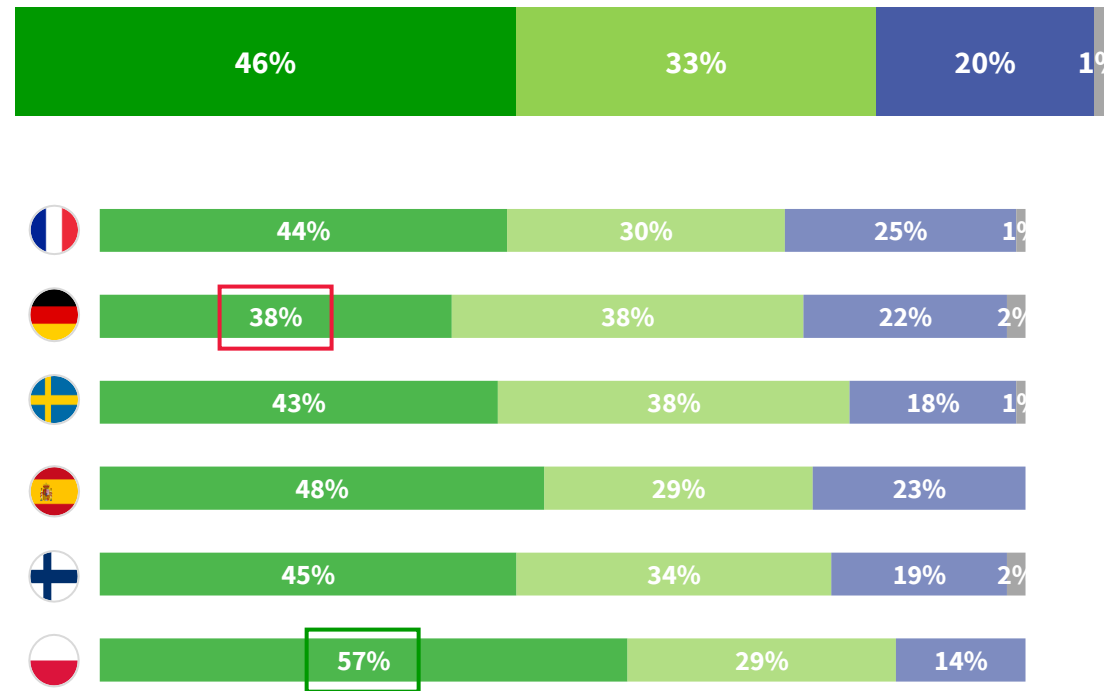


■ Plus efficaces en présentiel
 ■ Plus efficaces en distanciel
 ■ Ni l'un ni l'autre
 ■ Non réponse

Q17. Selon vous, les différentes actions suivantes sont-elles plus efficaces en en présentiel ou en distanciel ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU

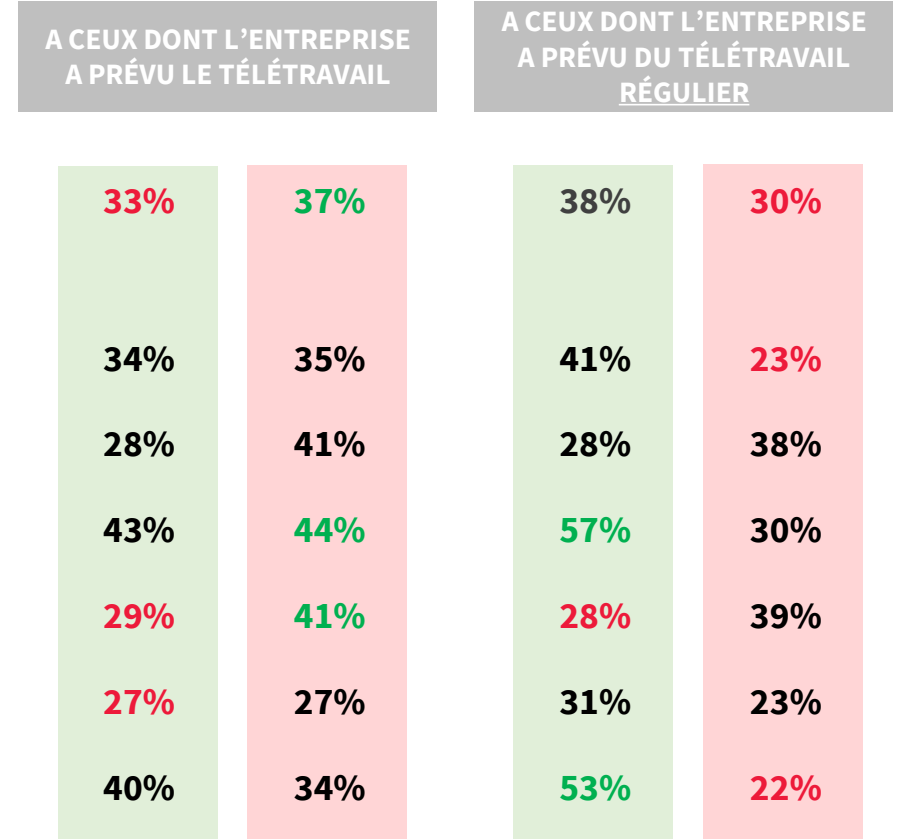
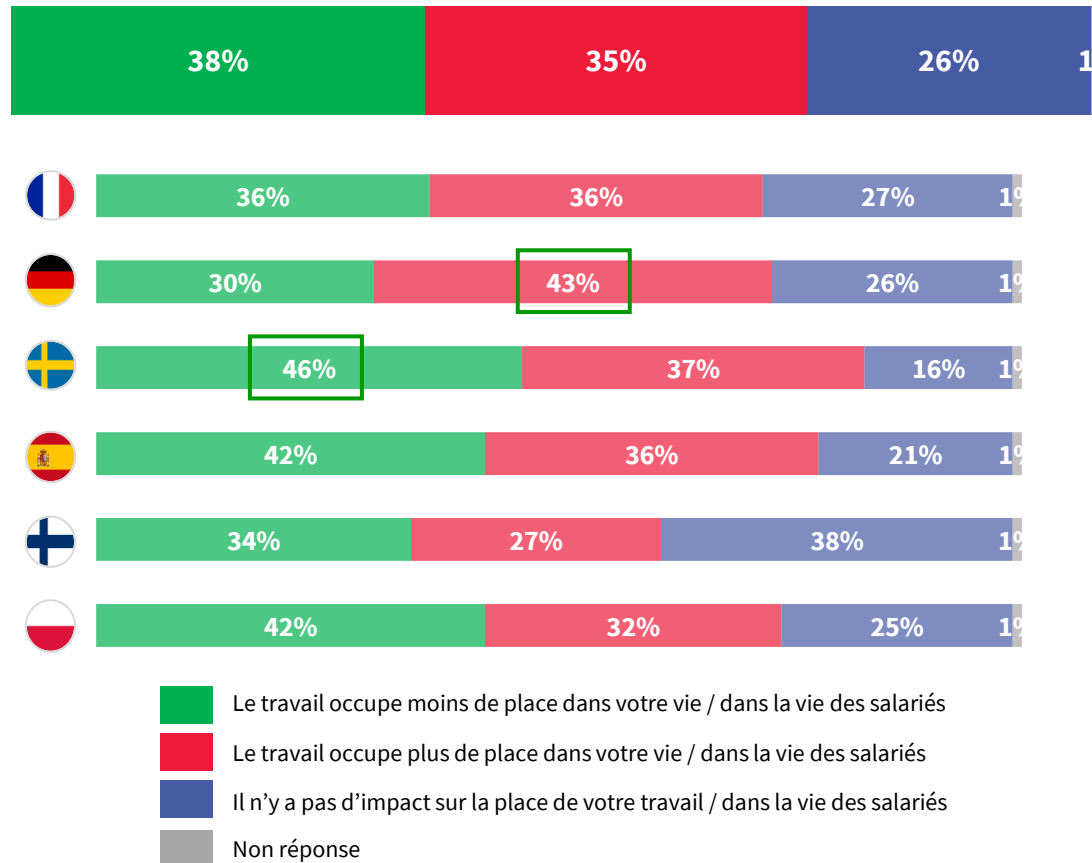
LES RÉUNIONS



■ Plus efficaces en présentiel
 ■ Plus efficaces en distanciel
 ■ Ni l'un ni l'autre
 ■ Non réponse

Q13. Avec le télétravail, diriez-vous que... ?

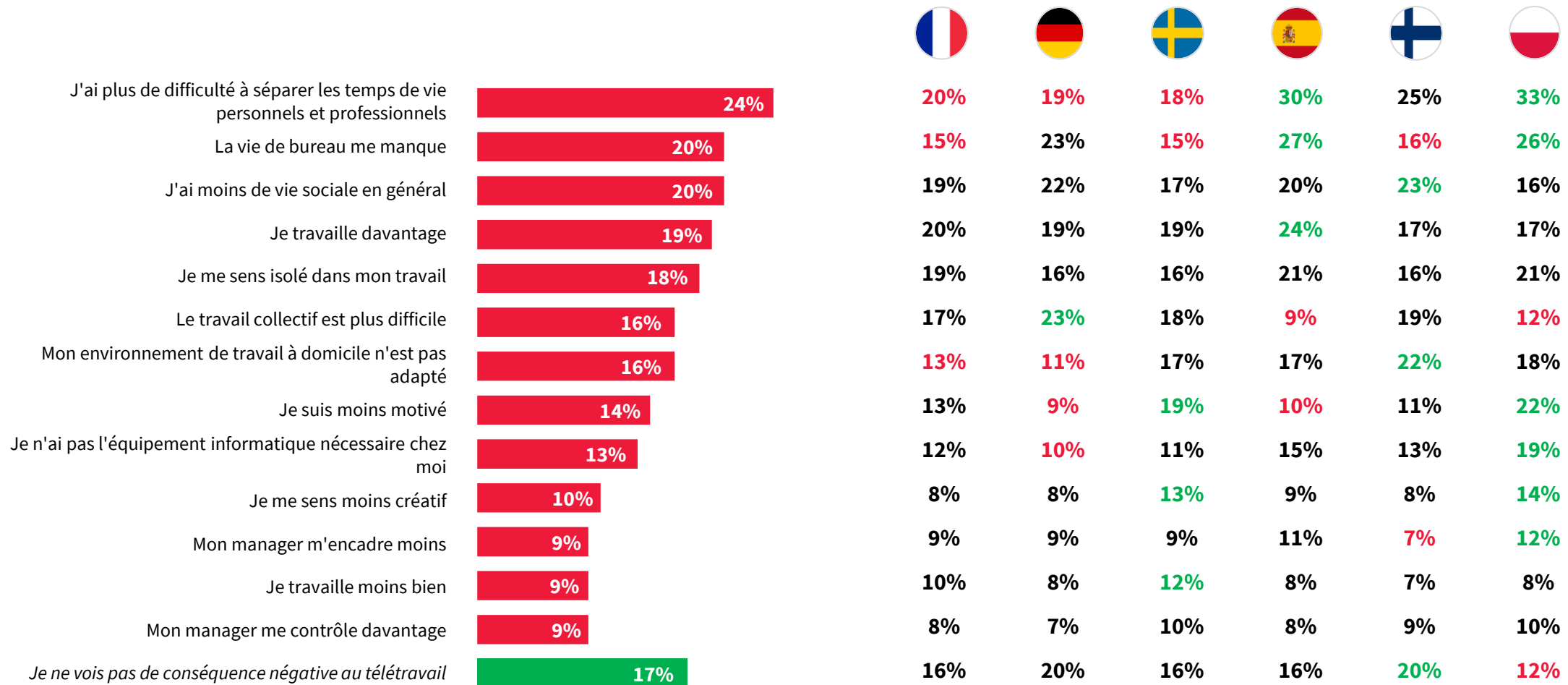
BASE : À TOUS



UN IMPACT SUR LA VIE PERSONNELLE RELEVÉ PAR UNE PROPORTION NON NÉGLIGEABLE DE SALARIÉS CONCERNÉS : C'EST L'UNE DES PRINCIPALES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DU TÉLÉTRAVAIL MISE EN AVANT

Q14. Quelles sont pour vous les trois conséquences négatives du télétravail ?

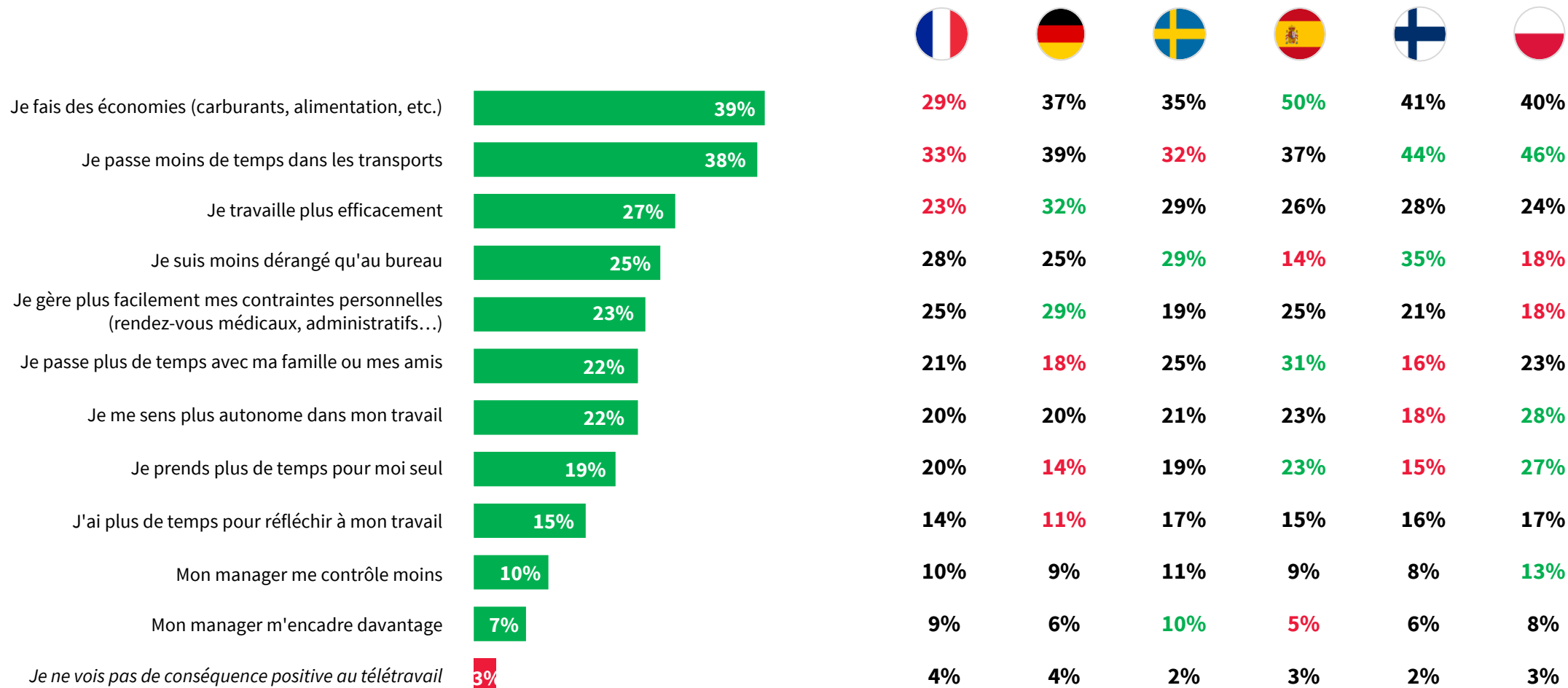
BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU DONT L'ENTREPRISE A PRÉVU DU TÉLÉTRAVAIL



TOTAL SUPÉRIEUR À 100% CAR TROIS RÉPONSES ÉTAIENT POSSIBLES.

Q14. Quelles sont pour vous les trois conséquences positives du télétravail ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU DONT L'ENTREPRISE A PRÉVU DU TÉLÉTRAVAIL



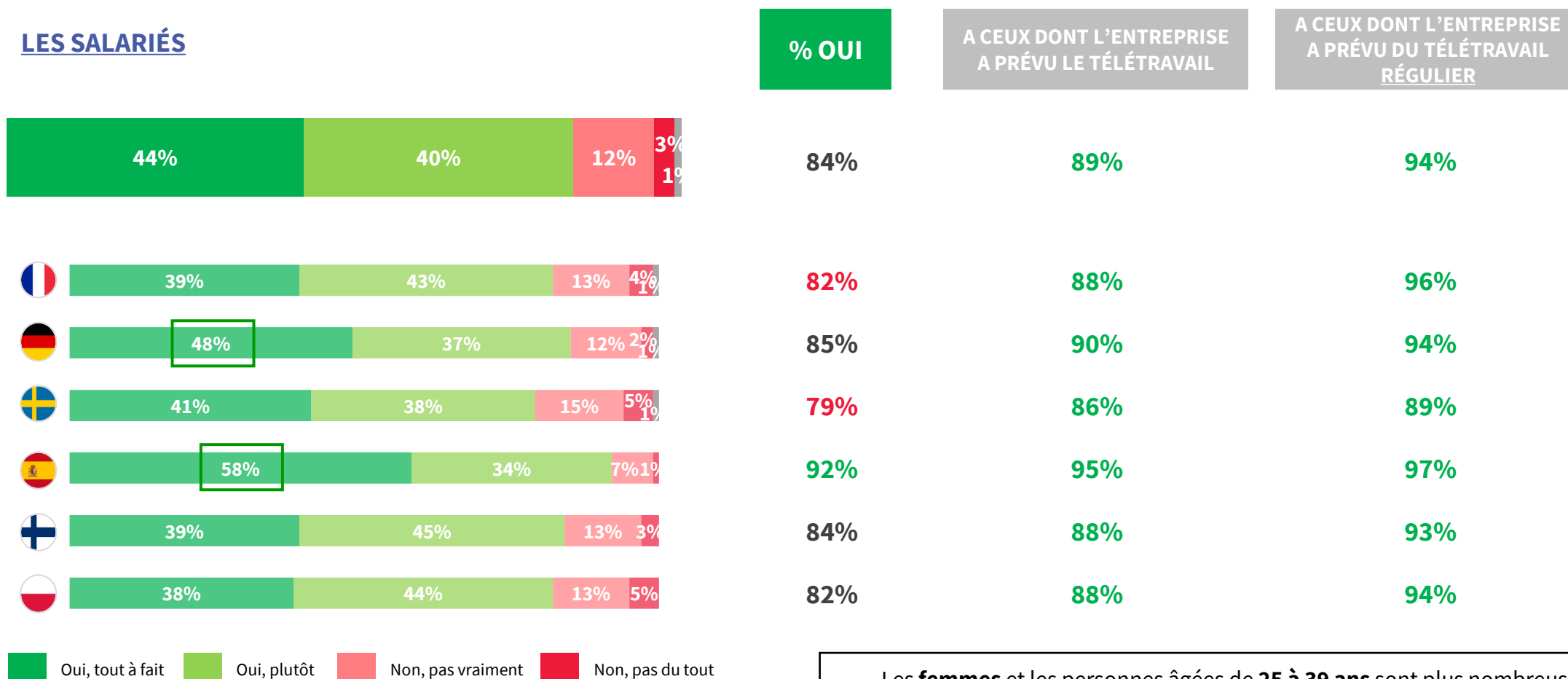
TOTAL SUPÉRIEUR À 100% CAR TROIS RÉPONSES ÉTAIENT POSSIBLES.

D'AILLEURS, UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ DES SALARIÉS – ET PAS SEULEMENT DES SALARIÉS DE BUREAU – JUGE LE TÉLÉTRAVAIL COMME UNE BONNE CHOSE ; QUE CE SOIT POUR EUX-MÊMES....

Q11. Selon vous, la mise en place du télétravail est-elle une bonne chose pour... ?

BASE : À TOUS

LES SALARIÉS



Les **femmes** et les personnes âgées de **25 à 39 ans** sont plus nombreuses à estimer que le télétravail est une bonne chose pour les salariés.

Q11. Selon vous, la mise en place du télétravail est-elle une bonne chose pour... ?

BASE : À TOUS

L'ENTREPRISE / L'ADMINISTRATION

% OUI

A CEUX DONT L'ENTREPRISE A PRÉVU LE TÉLÉTRAVAIL

A CEUX DONT L'ENTREPRISE A PRÉVU LE TÉLÉTRAVAIL RÉGULIER



82%

86%

92%



81%

88%

95%



79%

86%

91%



76%

80%

87%



89%

92%

96%



81%

82%

90%



83%

85%

94%

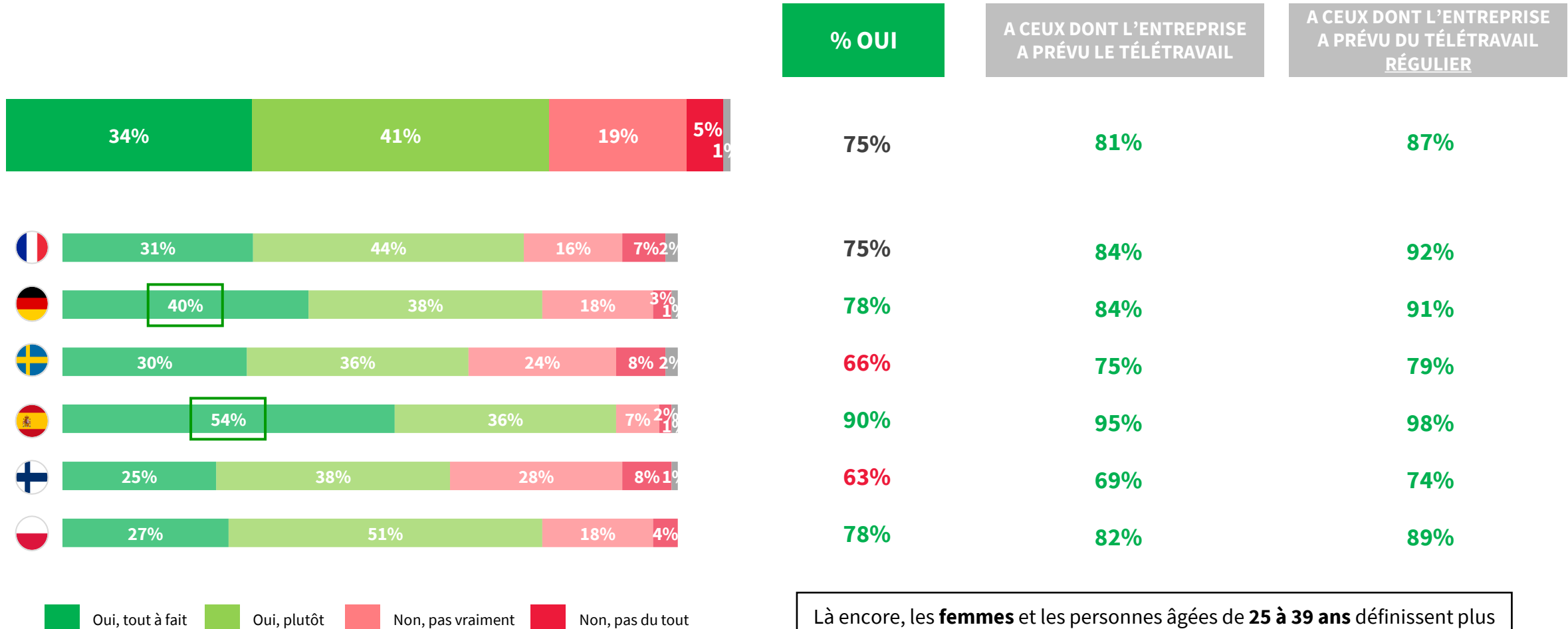
■ Oui, tout à fait
 ■ Oui, plutôt
 ■ Non, pas vraiment
 ■ Non, pas du tout

Les **femmes** sont également plus positives sur les conséquences du télétravail pour les entreprises.

LES TROIS QUARTS DES SALARIÉS S'ACCORDENT MÊME À DIRE QU'IL S'AGIT D'UNE AVANCÉE SOCIALE ; UN CONSTAT ENCORE PLUS PARTAGÉ PAR LES SALARIÉS DE BUREAU DONT L'ORGANISATION A PRÉVU CETTE PRATIQUE

Q10. Considérez-vous que le télétravail soit une avancée sociale ?

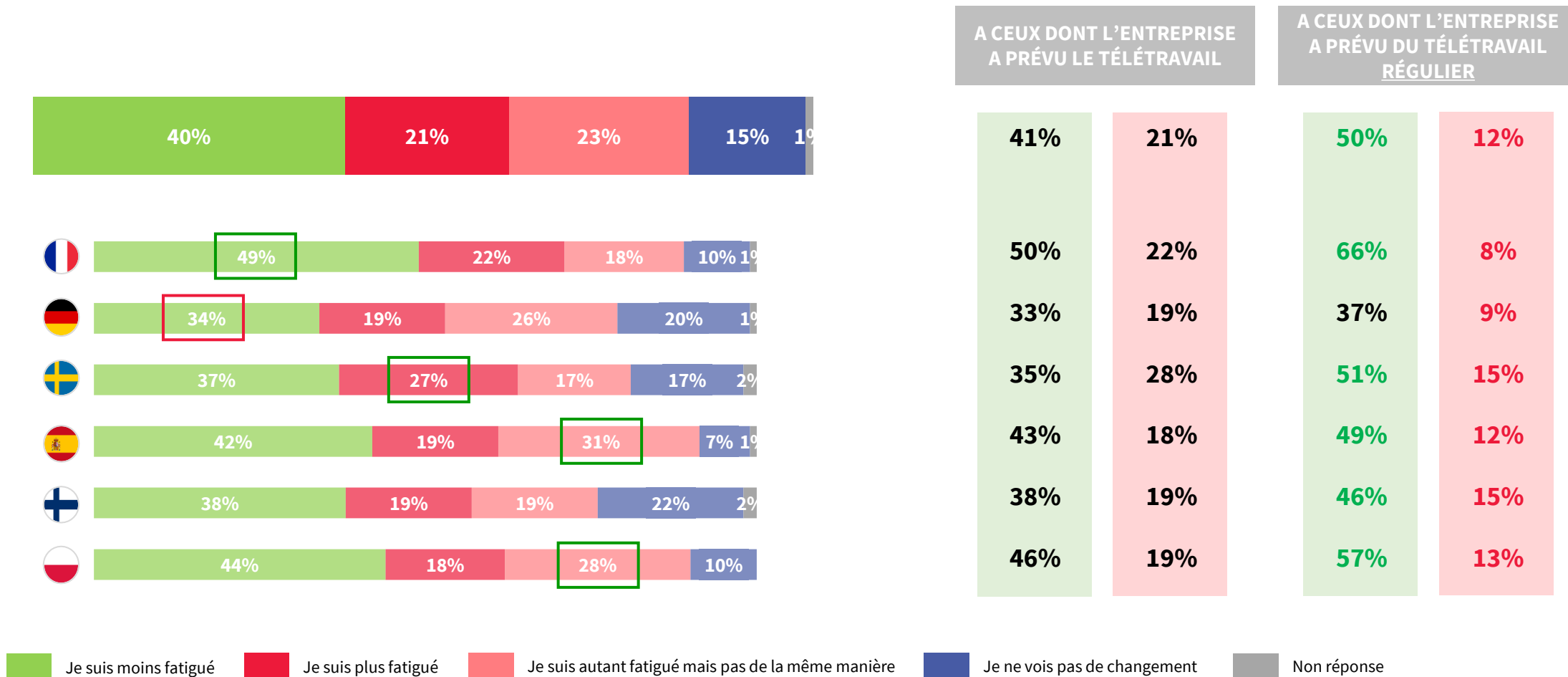
BASE : À TOUS



Là encore, les **femmes** et les personnes âgées de **25 à 39 ans** définissent plus largement le télétravail comme une avancée sociale.

Q12. Les nouvelles organisations du travail (télétravail, nouveaux espaces au bureau, etc.) ont-elles une influence sur votre fatigue ?

BASE : A CEUX DONT L'ENTREPRISE/ADMINISTRATION/ASSOCIATION A RÉORGANISÉ L'ESPACE DE TRAVAIL OU À CEUX POUR QUI LE TÉLÉTRAVAIL A ÉTÉ INSTAURÉ OU A AUGMENTÉ DEPUIS LA CRISE



3.

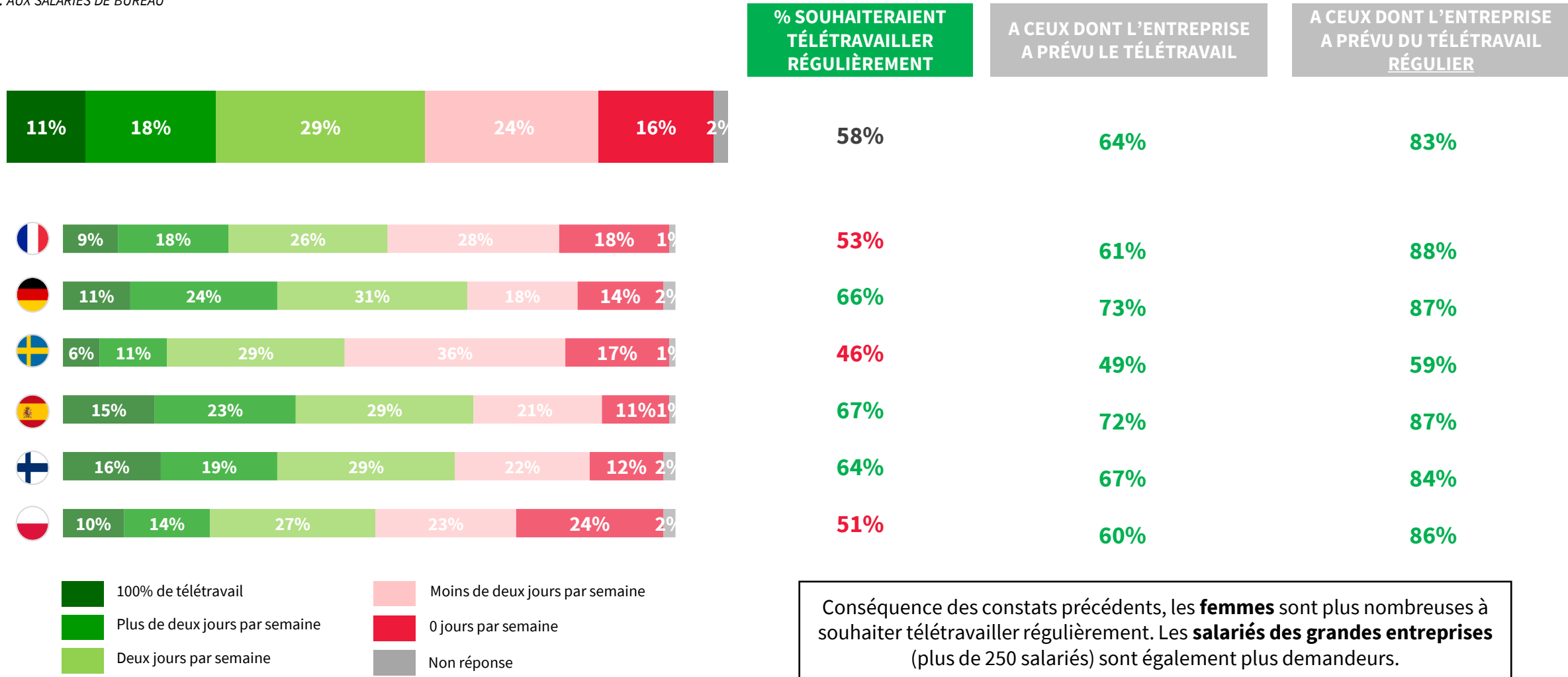
ET DEMAIN ?



EN MOYENNE, PLUS D'UN SALARIÉ DE BUREAU SUR DEUX AIMERAIT TÉLÉTRAVAILLER AU MOINS DEUX JOURS PAR SEMAINE ; UNE VOLONTÉ ENCORE PLUS FORTE CHEZ CEUX DONT LE TÉLÉTRAVAIL EST DÉJÀ PRÉVU RÉGULIÈREMENT

Q19. Actuellement ou dans un futur proche, à quel rythme souhaiteriez-vous télétravailler?

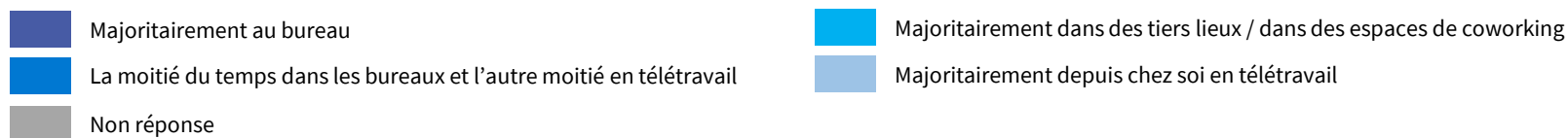
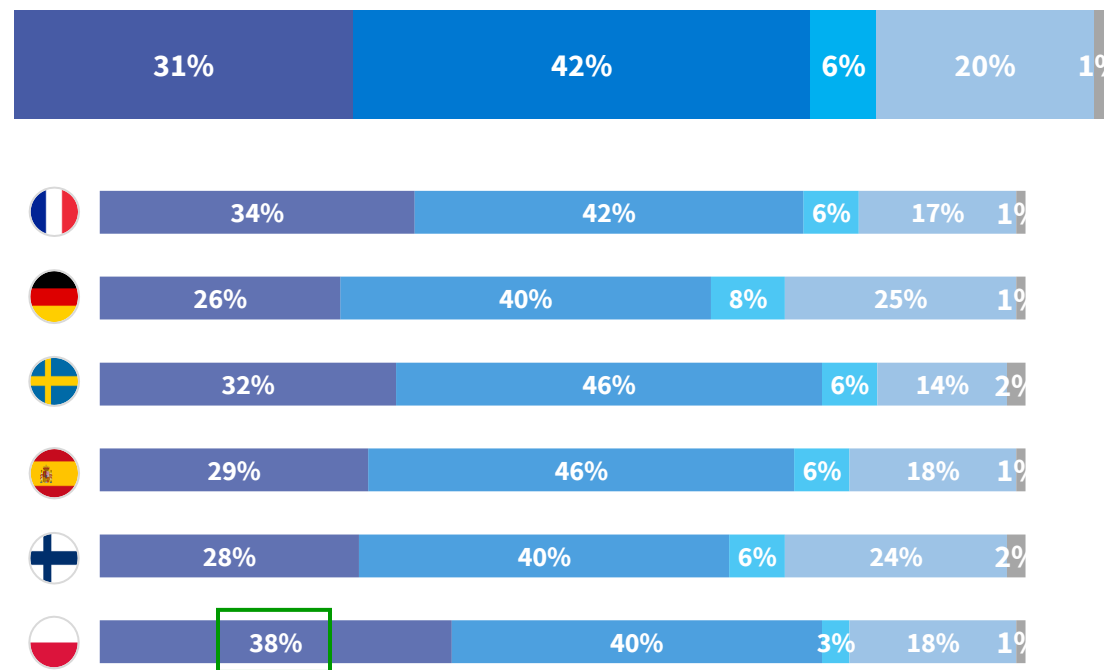
BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU



Conséquence des constats précédents, les **femmes** sont plus nombreuses à souhaiter télétravailler régulièrement. Les **salariés des grandes entreprises** (plus de 250 salariés) sont également plus demandeurs.

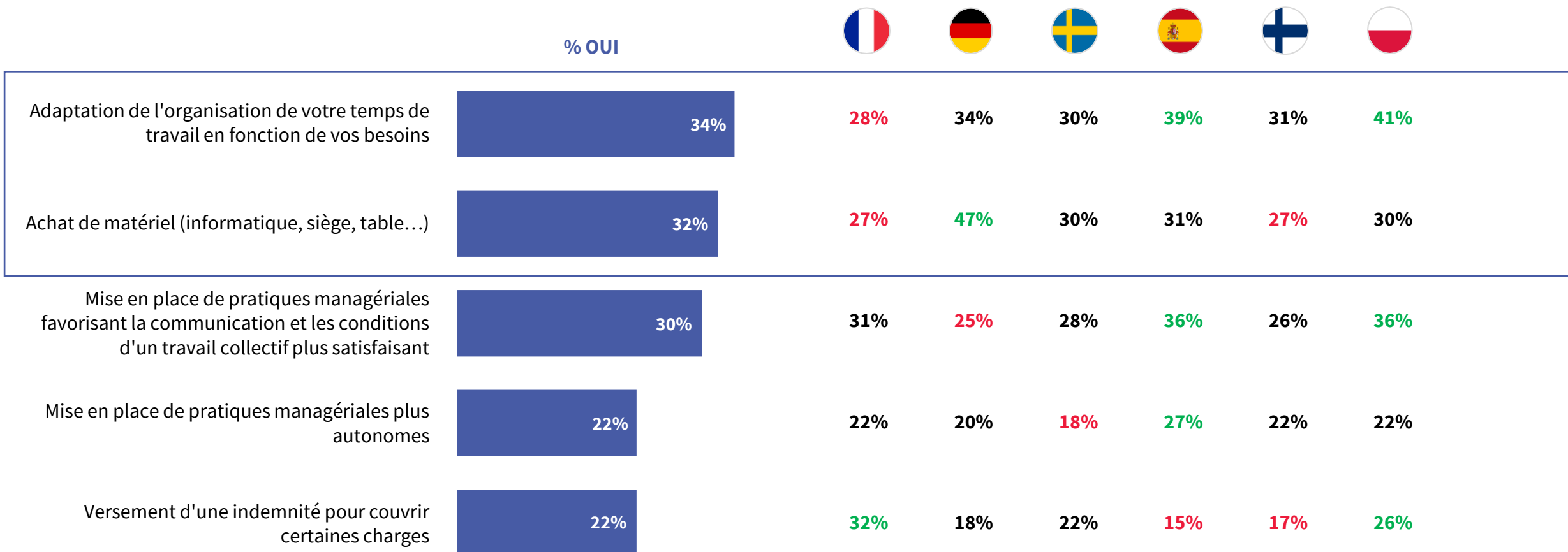
Q18. Si vous aviez le choix, où souhaiteriez-vous exercer votre travail à l'avenir ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU



Q16. Votre employeur a-t-il mis en place une ou plusieurs des actions suivantes dans le cadre du télétravail ?

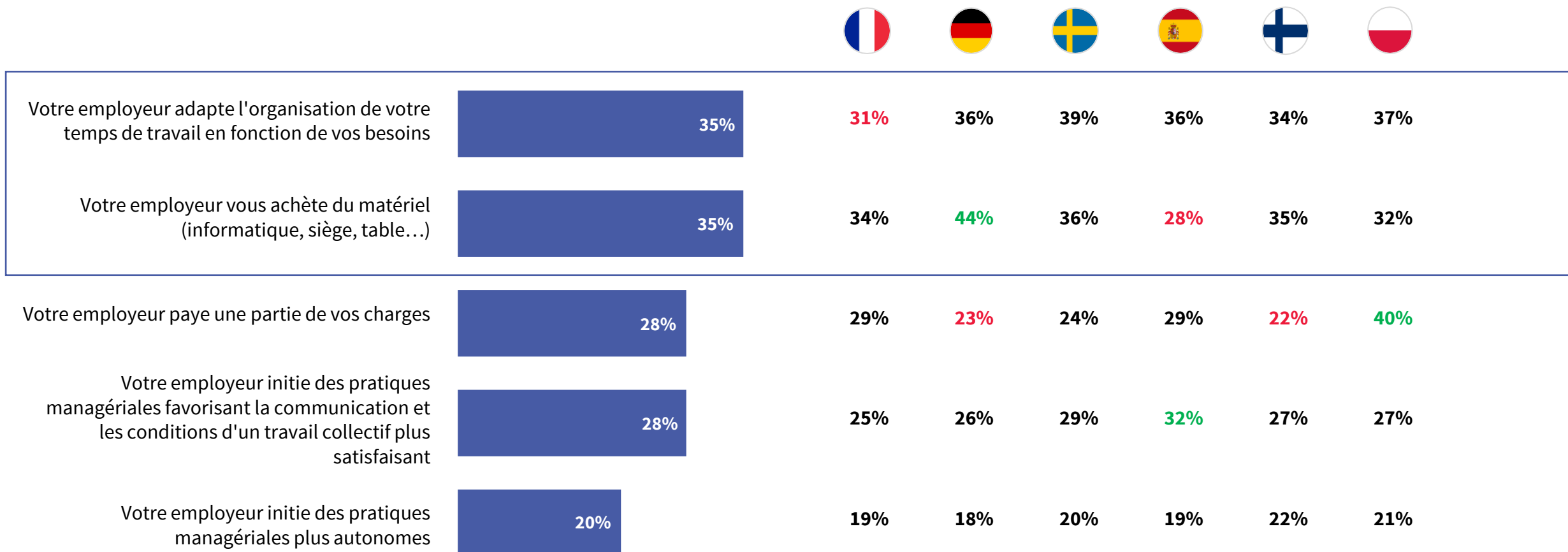
BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU DONT L'ENTREPRISE A PRÉVU DU TÉLÉTRAVAIL



TOTAL SUPÉRIEUR À 100% CAR PLUSIEURS RÉPONSES ÉTAIENT POSSIBLES.

Q21. Quelles sont vos attentes principales à l'égard de votre employeur par rapport au télétravail ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU DONT L'ENTREPRISE A PRÉVU DU TÉLÉTRAVAIL



TOTAL SUPÉRIEUR À 100% CAR DEUX RÉPONSES ÉTAIENT POSSIBLES.

UNE VOLONTÉ MARQUÉE DES SALARIÉS DE BUREAU D'ÊTRE CONSULTÉS SUR TOUTES LES DÉCISIONS RELATIVES À L'ORGANISATION DU TRAVAIL, QUI LES CONCERNENT DIRECTEMENT

Q20. Souhaiteriez-vous à l'avenir avoir davantage de droits de consultation et de participation (soit pour vous-même soit par l'intermédiaire des représentants du personnel ou des syndicats) pour décider et gérer la réorganisation de votre travail au bureau et/ou de votre passage en télétravail ?

BASE : AUX SALARIÉS DE BUREAU

